

Le tourisme wallon mal aimé?

■ **La compétence ne sera pas du ressort du ministre de l'Economie.**

Le tourisme en Wallonie, vieux problème, vieux débat qui ne risque pas forcément d'être réglé sous la législature qui s'annonce. Lorsqu'il avait en charge cette compétence, Paul Furlan (PS) qui rempile pourtant au gouvernement plaidait pour qu'à l'avenir elle soit du ressort du ministre de l'Economie. Il a partiellement été entendu puisqu'il n'a pas hérité de cette compétence qui est partie rejoindre l'escarcelle du nouveau ministre de... l'Agriculture.

Six pour cent du PIB wallon

Paul Furlan a, durant cinq ans, proposé une nouvelle approche du secteur. Et si toutes ses initiatives n'ont pas forcément été bien inspirées, la vision globale qu'il a imprimée à ce secteur qui représente quand même 6% du PIB wallon et plus de 30000 emplois, permettait d'aller de l'avant.

Que propose, par contre, la nouvelle DPR (déclaration de politique régionale) pour le développement du tourisme wallon? Rappelons que la législature qui s'annonce sera marquée du sceau de l'austérité.

Le catalogue de mesures envisagées est dense, mais s'inscrit finalement dans une continuité qui aurait, peut-être, pu être marquée, d'un peu de créativité. Néanmoins, le gouvernement wallon souhaite s'appuyer sur ce qui fonctionne déjà comme les parcs naturels, les plans d'eau et les massifs forestiers. Il souhaite encore renforcer le caractère attractif des villes wallonnes, promouvoir les événements culturels et folkloriques et

Le gouvernement souhaite s'appuyer sur ce qui fonctionne déjà.

mettre l'accent sur les événements conséquents que seront le 200^e anniversaire de la bataille de Waterloo, Mons 2015 ou encore le 70^e anniversaire de la bataille des Ardennes. Pour le reste, on évoque une réforme du conseil supérieur du tourisme et la création dans l'enseignement supérieur d'une formation spécifique en management territorial touristique.